

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le 02/10/2023

ID : 039-213900137-20230928-D_19_23-AU



Arbois
JURA

DECISION 19/23

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Changements des huisseries du 13 (Portes, fenêtres et volets)

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, déléguant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant le résultat de la consultation restreinte des entreprises effectuée ;

DECIDE

de retenir l'entreprise Menuiserie POUX SARL 11 avenue de la gare – POLIGNY pour un montant de 121 764,68 € TTC

Arbois, le 28 septembre 2023

La Maire,



Valérie DEPIERRE